



COMMUNE DE POMMEUSE

À rappeler dans toute correspondance

Dossier n° DP 077 371 25 00007

Date de dépôt : 16/01/2025

Demandeur : Monsieur ANTHONIPILLAI Christan-Joy

Pour : Extension de la construction existante

Adresse du terrain : 16 Rue de la Cavée à  
POMMEUSE (77515)

**ARRÊTÉ URBA 2025/012**  
de non-opposition à une déclaration préalable  
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

**VU** la déclaration préalable déposée le 16/01/2025 par Monsieur ANTHONIPILLAI Christan-Joy demeurant 16 Rue de la cavée à POMMEUSE (77515) ;

**VU** l'affichage en mairie en date du 23/01/2025 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

**VU** l'objet de la déclaration :

- Pour l'extension de la construction existante ;
- Sur un terrain situé 16 Rue de la Cavée à POMMEUSE (77515) ;
- Pour une surface de plancher créée de 37,66 m<sup>2</sup> ;

**VU** le code de l'urbanisme ;

**VU** le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018 ;

**VU** la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018 ;

**ARRÊTE**

**Article UNIQUE**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à **POMMEUSE**, le 28 janvier 2025

Pour le Maire,  
L'adjoint délégué,  
**Michel DE LANGLOIS**



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

**INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT**